

# Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive

## Présentation

Le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 a créé le Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei) pour les enseignants du premier et du second degré. Ce décret est complété par 2 arrêtés du 10 février 2017 qui précisent les modalités d'organisation de l'examen pour l'obtention du CAPPEI et l'organisation de la formation préparant à cette certification.

Rejoignant la visée ministérielle et les priorités de l'Enseignement catholique, le centre de formation continue de la FCEF est habilité à préparer les enseignants spécialisés au CAPPEI

La formation CAPPEI se déroule **sur une année scolaire, entre juin 2025 et avril 2026**. Elle est organisée en alternance, avec des temps de formation et la présence dans l'établissement. Ce principe est nécessaire pour conjuguer les acquis de la formation avec le contexte professionnel et utiliser le cadre éducatif pour la préparation des épreuves de certification Cappei. Les journées de stage et les visites sur le lieu de travail viennent renforcer le lien entre la formation et l'établissement scolaire.

La formation professionnelle spécialisée mise en place dans ce cadre comporte :

- un parcours de formation conduisant aux épreuves du Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei) ;
- des modules de formation d'initiative nationale (MIN), destinés aux enseignants qui ont obtenu leur certification.

## Enjeux

L'école inclusive est un enjeu majeur dans notre société actuelle. La loi de 2005 sur le handicap a constitué un tournant, à la fois en changeant la manière dont le handicap est perçu et en soulignant le besoin d'adapter les pratiques professionnelles, tant individuellement que collectivement

Cette formation en alternance permet d'acquérir des compétences pour enseigner auprès de jeunes (enfants et adolescents) et d'adultes rencontrant de grandes difficultés scolaires ou en situation de handicap.

Elle prépare les enseignants à l'examen du CAPPEI (certification du ministère de l'Éducation Nationale)

## Durée de la formation

400 heures

## Lieu(x) de la formation

- Paris

## Stage(s)

Oui, obligatoires

## Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

## Coût de la formation

Coût de la formation : 2800 euros  
Prise en charge FORMIRIS dans le cadre de la formation continue des enseignants. Se renseigner auprès du secrétariat.

# Admission

## Pré-requis

### Formation(s) requise(s)

Formation accessible en formation continue

- [Secrétariat du Centre de Formation Professionnelle et Continue](#)
- Le responsable éducation inclusive de votre diocèse
- [Via Formiris IDF](#)

## Candidature

### Modalités de candidature

- Être professeur du premier et du second degré, titulaire et contractuel employé par contrat à durée indéterminée, ainsi que maître contractuel, maître agréé et maître délégué employé par contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat.
- Exercer ses fonctions dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation de l'enseignement.
- Exercer au moins à mi-temps sur un dispositif spécialisé : ULIS, SEGPA, RASED, Unité d'Enseignement, dispositifs des établissements médico-sociaux ...

# Débouché

## Poursuites d'études

Enseignement spécialisé dans le 1er ou le 2d degré

Possibilité d'intégrer la formation - [Titre à finalité professionnelle de Formateur d'enseignants, de formateurs et de cadres pédagogiques](#)

# Programme

## Objectifs de la formation

- Préparer les stagiaires à la certification selon le BO du 11 mars 2021
  - L'objectif est d'articuler la formation dans le centre et le tutorat sur terrain (transposer les apports de formation, penser des écrits professionnels et développer une posture d'enseignant spécialisé) afin d'opérer un déplacement de posture d'enseignant à enseignant spécialisé (développer une posture réflexive et analytique pour répondre au référentiel de compétence) :
- S'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive
  - Connaître le cadre législatif et réglementaire et sa mise en œuvre
  - Connaître les univers institutionnels, les cultures et les pratiques des professionnels de l'accompagnement et du soin
  - Professionnaliser les relations et construire le parcours de formation avec les familles



<https://www.icp.fr/>

ICP

Faculté d'Éducation et de Formation

21 rue d'Assas  
75270 Paris CEDEX 06

- Identifier, analyser et prendre en compte les besoins éducatifs particuliers pour leur apporter des réponses pédagogiques et éducatives
- Exercer dans l'école inclusive comme personne ressource

Conformément au BO n°10 du 11 mars 2021, la formation est organisée selon les modules suivants :

- 400 heures sont réparties sur une année scolaire :
  - 144 heures de Tronc commun
  - 104 heures de modules d'approfondissements (2 modules au choix)
  - 52 heures de module de professionnalisation (1 module au choix)
- A ces modules s'ajoutent 24 heures de pré-formation : 12 heures en juin + 12 heures fin août (de l'année scolaire qui précède l'année de formation).
- A l'issue de l'année de formation et de la validation du CAPPEI, possibilité de suivre deux modules d'initiative nationale (MIN) de 50 heures chacun.

## Méthodes pédagogiques

- Travail en groupes
- Stage chez le tuteur
- Stage chez le partenaires
- Vidéo-formation
- Analyse de pratique
- Accompagnement sur le terrain par les tuteurs
- Visite avant certification par formateur du centre

## Activités visées / compétences attestés

- Acquérir des gestes professionnels relatifs aux élèves à besoins éducatifs particuliers
- Développer les compétences nécessaires pour articuler les besoins spécifiques au besoin de la classe/enseignant dans une visée inclusive (CUA)
- Développer une expertise et des pratiques pédagogiques et didactiques adaptées
- Situer son action dans une approche partenariale, en coopérant avec les différents partenaires et les familles
- Développer une posture réflexive argumentant les liens entre recherche et pratique
- Développer une posture de personne ressource pour l'éducation inclusive



<https://www.icp.fr/>

ICP

**Faculté d'Éducation et de  
Formation**  
21 rue d'Assas  
75270 Paris CEDEX 06